

### Motion

#### Contre la détention de Fariba Adelhah et Roland Marchal en Iran

La section 7 du Comité National de la Recherche Scientifique souhaite rappeler son attachement au caractère universel de la recherche. A ce titre, il est nécessaire que la puissance publique protège la liberté d'expression, préserve la libre circulation des idées et garantisse l'indépendance des chercheurs.

En particulier, la section 7 s'inquiète fortement pour le sort de nos collègues Fariba Adelhah, directrice de recherche à Sciences Po et Roland Marchal, chargé de recherche au CNRS, arbitrairement détenus à la prison d'Evin, en Iran.

La section 7 demande à la direction du CNRS de mettre en oeuvre tous les moyens institutionnels à sa disposition pour obtenir la libération de nos collègues dans les meilleurs délais.

**Pierre-Olivier AMBLARD**  
Président de la section 7

**Motion adoptée le 14 février 2020**  
**21 votants : 21 oui, 0 abstention, 0 non**

#### Destinataires :

- Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- Jean-Yves Le DRIAN, Ministre des Affaires Etrangères
- Antoine PETIT, Président-Directeur Général du CNRS
- Ali CHARRRA, Directeur de l'INS2I
- Olivier COUTARD, Président de la CPCN.